

Perception du voisinage des problèmes en lien avec la consommation de stupéfiants dans le quartier de la Riponne

Synthèse des résultats avant l'ouverture de l'antenne de l'Es-pace de consommation sécurisé (ECS)

Guggenbühl Tanja et Gajta Patrik

Berne, le 6 février 2024

Eléments-clés

Les deux discussions de groupe (réunissant au total 29 personnes, 15 habitant-es et 14 représentant-es d'entreprises) et les réponses du sondage en ligne (52 réponses) font ressortir les principales nuisances suivantes en lien avec la consommation de stupéfiants dans le quartier de la Riponne et des environs **avant** l'ouverture de l'antenne ECS:

- les **seringues usagées** et autres matériel de consommation abandonné et les **déjections humaines** ;
- les **bagarres et les cris / hurlements**, qui émanent souvent des mêmes personnes connues du voisinage (soit un groupe restreint de personnes qui font beaucoup de bruits), mais aussi des noctambules ;
- le **regroupement de consommatrices et de consommateurs à la place de la Riponne** ;
- et les **scènes de consommation dans l'espace public**.

L'été 2023 a été mentionné comme le plus problématique de ces dernières années. Une relative diminution des regroupements de consommateur-trices et des scènes de consommation a toutefois été constatée depuis août 2023, avec comme explications possibles l'éclairage ajouté aux endroits couverts, le renforcement de la présence policière et la présence de l'équipe sociale de rue. Parallèlement, un déplacement des consommateur-trices vers d'autres quartiers a été observé.

Les nuisances listées ci-dessus provoquent un **sentiment d'insécurité assez élevé** (hypervigilance, stress) parmi le voisinage (habitant-es et commerces). Les autres effets sur le quotidien du voisinage relevés sont :

- sentiment de tristesse et d'impuissance ;
- colère et honte ;
- sentiment de perte d'accessibilité à l'espace public, notamment modification de son parcours, changement de ses habitudes ;
- et spécifiquement pour les entreprises : frais supplémentaires de nettoyage et de sécurité (engagement de personnel de sécurité, pose de doubles digicodes, etc.).

Lorsqu'on leur demande quel sera à leur avis l'effet de l'ouverture d'une antenne ECS à la Riponne sur les problèmes discutés, deux groupes principaux de réponses se dessinent par les personnes interrogées : un premier groupe, plus important, estime que l'ouverture de l'antenne apportera une légère amélioration de la situation, alors qu'un deuxième groupe juge que cette ouverture s'accompagnera d'une forte aggravation des problèmes, du fait qu'elle attirera plus de consommatrices et de consommateurs dans le quartier.

1 Introduction

La Ville de Lausanne ouvrira en 2024 une antenne de l'Espace de consommation sécurisé (ECS) à la Riponne, sous forme de projet pilote, afin d'offrir un lieu de consommation propre et protégé à proximité des consommatrices et consommateurs de stupéfiants. L'antenne de la Riponne ainsi que les mesures complémentaires mises en place (équipe sociale de rue et renforcement du programme de « petits jobs » pour le ramassage des déchets avec les consommatrices et consommateurs) poursuivent trois objectifs principaux : (a) réduire les risques sanitaires pour les consommateurs et consommatrices ; (b) réduire la consommation de stupéfiants dans l'espace public et (c) réduire le nombre de déchets abandonnés suite à la consommation. Le projet d'antenne vise donc une amélioration de la situation tant pour les consommatrices et consommateurs que pour le voisinage.

Comme base de décision pour pérenniser ce projet pilote, la Municipalité réalise, outre une évaluation des objectifs socio-sanitaires de l'antenne par Unisanté, un monitoring des problématiques de consommation dans l'espace public et de ses conséquences sur la qualité de vie et la cohabitation dans le quartier, comprenant un volet quantitatif (comptabilisation des seringues et autre matériel de consommation usagé notamment) et un volet qualitatif.

Le volet qualitatif du monitoring s'appuie sur des **rencontres avec le voisinage** sous forme de discussion de groupe. Ces rencontres ont pour **objectifs** d'obtenir une compréhension précise de la situation vécue par le voisinage en lien avec la consommation de stupéfiants et l'évolution de la qualité de vie dans le quartier **avant et après** l'ouverture de l'antenne.

Les rencontres avec le voisinage, qui ont eu lieu les 4 et 5 décembre 2023, visent à établir la **situation de base**, avant l'ouverture de l'antenne, afin de pouvoir de suivre l'évolution de la situation après l'ouverture de l'antenne et la mise en place de mesures supplémentaires. Ces données ont été complétées par un sondage écrit auprès des personnes qui se sont inscrites pour prendre part aux discussions de groupe, mais qui, faute de place, n'ont pas pu y participer. **Le présent document s'attache donc aux résultats des informations collectées avant l'ouverture de l'antenne de l'ECS (phase 1)**. Celui-ci sera complété par les résultats des informations collectées après l'ouverture l'antenne (phase 2).

A noter que les résultats du monitoring de la qualité de vie dans le voisinage ne constituent pas une analyse ou un diagnostic du bureau BASS sur les problèmes en lien avec la consommation de stupéfiants dans le quartier de la Riponne. Pour ce faire, d'autres sources auraient dû être utilisées. Les résultats doivent ainsi uniquement être considérés comme un compte-rendu de la perception d'une partie du voisinage.

Après la présentation des **méthodes** utilisées pour la collecte des données (1.1), le présent document s'attache aux **problèmes identifiés lors des discussions de groupe**, qui sont détaillés au chapitre 2. Le chapitre 3 présente, quant à lui, quels seront les **effets potentiels de l'ouverture de l'antenne** selon les participant-es aux discussions de groupe et les réponses de l'enquête en ligne.

Le chapitre 4 résume les **principaux problèmes identifiés** par le voisinage et présente, pour chacun d'eux, l'impact attendu de l'ouverture de l'antenne et des mesures complémentaires (équipe sociale de rue et renforcement des « petits jobs »), ainsi que des pistes de solution additionnelles.

Finalement, le chapitre 5 s'attache aux **prochaines étapes** prévues dans le cadre du recueil de la perception du voisinage et dresse au préalable un **premier bilan** de la démarche.

1.1 Méthodes utilisées pour la collecte des données

La perception du voisinage du quartier de la Riponne avant l'ouverture de l'antenne de l'ECS a été collectée principalement par le biais de **deux discussions de groupe**. Pour ce faire, un courrier a été envoyé

1 Introduction

par la Ville de Lausanne en octobre 2023 à 2'678 habitant·es et 924 entreprises du quartier Riponne-Tunnel et à proximité directe, informant les destinataires de la démarche et des modalités pour s'inscrire aux séances de discussion. Au total, 101 habitant·es (3,8% des personnes adressées) et 40 représentant·es d'entreprises (4,3%) se sont inscrit·es. Le courrier mentionnait que la participation n'était pas garantie au vu du nombre de places limité et qu'un tirage au sort serait effectué.

Deux séances séparées ont été prévues, l'une avec les habitant·es, l'autre avec les entreprises, l'expérience montrant que ces deux groupes expriment généralement des enjeux différents (lieu de travail / lieu de vie).

Sélection des participant·es aux séances de discussion et présences

Le nombre maximum de participant·es aux discussions de groupe a été fixé à 20 pour chacune des deux séances, afin de permettre la mise en œuvre du concept d'animation (voir ci-dessous).

Pour sélectionner les participant·es à la **séance avec les habitant·es**, nous avons procédé à un échantillonnage stratifié, afin d'avoir un équilibre dans les groupes d'âge (18-34 ans ; 35-64 ans ; et 65 ans et plus) et dans les sexes. Après avoir été réparties dans les groupes d'âge et de sexe, les 101 personnes inscrites ont été tirées au sort. A noter que les personnes qui se sont excusées avant la tenue des séances ont été remplacées lors d'un nouveau tirage au sort. De fait, 23 personnes ont été invitées au total et **15** étaient effectivement présentes.

Pour la **séance avec les entreprises**, nous avons procédé à un tirage au sort simple, en remplaçant également les personnes excusées par un nouveau tirage au sort. Au total, 22 personnes ont été invitées et **14** ont été effectivement présentes.

Déroulement des discussions de groupe

Les deux séances de discussions se sont déroulées de manière similaire, sur la base d'un concept d'animation élaboré par le BASS et validé par le mandant. Elles ont duré deux heures chacune. Après une introduction par le délégué à l'observatoire de la sécurité et des discriminations, qui a rappelé les principaux contours du projet pilote d'antenne de l'ECS et du monitoring, la discussion s'est focalisée sur les trois thèmes suivants :

- Bruits et déchets
- Consommation et deal dans l'espace public
- Sentiment de sécurité

Pour chaque thème, il a été demandé aux participant·es d'identifier les principales nuisances auxquelles elles et ils étaient confrontés, leur source et leur localisation géographique, ainsi que les effets de celles-ci sur leur quotidien. Il a ensuite été demandé aux participant·es d'auto-évaluer leur sentiment de sécurité et d'identifier les facteurs renforçant ce sentiment et ceux le réduisant. Différentes méthodes d'animation ont été utilisées : travail par deux, travail individuel, discussion libre et localisation des nuisances sur une carte géographique du quartier. Les séances se sont clôturées par un bilan de la part des participant·es.¹

Enquête en ligne pour les personnes inscrites non sélectionnées

Pour les personnes qui s'étaient inscrites aux séances de discussion mais qui n'ont pas pu y participer, la possibilité leur a été donnée de s'exprimer par écrit. Ainsi, un lien vers un sondage comprenant les quatre questions ouvertes et la question fermée suivantes leur a été transmis :

¹ Les questions suivantes ont permis de guider la discussion : La façon de travailler / la façon dont la séance a été animée vous a-t-elle convenu ? Qu'est-ce qui a bien fonctionné selon vous ? Qu'est-ce qui a moins bien fonctionné ? Souhaiteriez-vous changer des choses en vue de la prochaine séance (méthode de travail, contenu, horaires, etc.) ?

2 Problèmes identifiés par le voisinage

1. Quels sont les principaux problèmes en lien avec la consommation et le deal de stupéfiants que vous observez dans le quartier de la Riponne et des environs ?
2. Quels sont les autres problèmes importants auxquels vous êtes confrontés dans le quartier de la Riponne et des environs ?
3. Quels sont les effets de la consommation et du deal de stupéfiants sur votre quotidien ?
4. (*question fermée*) Selon vous, quel sera l'impact de l'ouverture d'une antenne de l'Espace de consommation sécurisé (ECS) à la Riponne sur la situation dans le quartier ? (a) Il n'y aura aucun impact ; (b) Il y aura une légère aggravation des problèmes ; (c) Il y aura une forte aggravation des problèmes ; (d) Il y aura une légère amélioration de la situation ; (e) Il y aura une forte amélioration de la situation ; (f) Je ne sais pas / je ne souhaite pas répondre
5. Selon vous, qu'est-ce qui permettrait d'améliorer la situation dans le quartier de la Riponne et des environs ?

Au total, **52 personnes** (habitant-es et entreprises) sur les 112 qui ont reçu le lien vers l'enquête en ligne y ont répondu. Parmi les répondant-es, on note une représentation équilibrée des deux sexes. Concernant les classes d'âge, les deux premières (18-34 ans et 35-64 ans) sont représentatives du quartier. Pour la catégorie 65 ans et plus, une seule personne a répondu à l'enquête en ligne.

2 Problèmes identifiés par le voisinage

Nous présentons ici les résultats des séances de discussion sur les thématiques suivantes :

- déchets
- bruits
- regroupement des consommateur-trices et scènes de consommation dans l'espace public
- sentiment de sécurité
- effets des problèmes sur le quotidien des personnes interrogées
- autres thèmes importants pour les participant-es

Lorsque cela est possible, les informations collectées dans le cadre de l'enquête en ligne sont présentées pour compléter l'analyse.

2.1 Déchets

Les déchets sont perçus comme une nuisance importante dans les deux groupes de discussion ainsi que pour les participant-es à l'enquête en ligne.

Les trois types de déchets mentionnés comme les plus problématiques dans les groupes de discussion, c'est-à-dire qui produisent le plus de nuisances sur le quotidien des participant-es, sont les **seringues et autres matériels de consommation**, suivis des **excréments humains** et des **odeurs d'urine**. Les déchets liés à la **mendicité** (cartons, matelas, etc.) ont également été identifiés comme problématiques, mais uniquement dans le groupe de discussion réunissant des habitant-es. Les autres types de déchets identifiés comme une nuisance dans les deux groupes sont : les cannettes de bières et bris de bouteille, les traces de sang (sur des mouchoirs abandonnés et les vitrines), les poubelles et containers qui débordent, les mégots de cigarettes et les emballages de nourriture et de boissons. Dans l'enquête en ligne, les **seringues usagées** constituent également les déchets les plus cités, suivies des **excréments humains**.

Les répondant-es attribuent principalement la responsabilité de ces déchets aux personnes consommatrices de stupéfiants, mais aussi, bien que dans une moindre mesure, aux noctambules et fêtards.

2 Problèmes identifiés par le voisinage

Lorsqu'on leur demande s'ils notent des **différences temporelles** (dans la semaine ou dans l'année), les participant-es aux groupes de discussion indiquent une présence continue des déchets, avec une intensité légèrement plus marquée en fin de semaine.

Selon les participant-es, les déchets sont surtout **localisés** dans les secteurs suivants :

- Place de la Riponne
- Rue des Deux-Marchés
- Rue du Tunnel
- Place du Tunnel
- Place Arlaud (en particulier les escaliers reliant les places Riponne et Arlaud)
- Place Auberjonois
- Rue Haldimand
- Rue Chaucau
- Rue Pré-du-Marché

2.2 Bruits

Les bruits ont également été mentionnés comme une nuisance importante, en particulier dans le groupe de discussion avec les habitant-es et dans l'enquête en ligne.

De manière plus marquée que pour les déchets, les nuisances sonores n'émanent qu'en partie des consommatrices et consommateurs de stupéfiants selon les participant-es aux séances de discussion. Lors des séances, d'autres sources de bruit ont en effet également été mentionnées, tels que les cris des noctambules, les sirènes d'ambulance et de police, le nettoyage des rues tôt le matin, les cloches d'église et le montage des stands du marché.

Parmi ces sources de bruit, la nuisance sonore identifiée comme la plus problématique lors des deux séances sont les **bagarres** et **les cris et hurlements**, qui sont dus, selon les participant-es, aux consommateurs et consommatrices de stupéfiants (souvent les mêmes personnes connues du voisinage, soit un groupe restreint de personnes qui font beaucoup de bruit), mais aussi, selon les quartiers, aux noctambules. A ces bruits s'ajoute l'aboïement des chiens appartenant aux consommateurs et consommatrices, également mentionné comme une nuisance.

Selon les participant-es, les nuisances sonores sont surtout **localisées** dans les secteurs suivants pour celles émanant des consommateurs et consommatrices de stupéfiants:

- Place de la Riponne
- Rue du Tunnel
- Rue Haldimand
- Rue de la Madeleine

Le secteur de la Cité est, quant à lui, davantage touché par le bruit des noctambules.

Les bruits causés par les consommateurs et consommatrices de stupéfiants peuvent apparaître à tout moment (en semaine et en weekend, pendant la journée et la nuit), alors que ceux émanant des noctambules se concentrent sur la nuit (de minuit à 3 heures) en fin de semaine (dès le jeudi).

2.3 Regroupement de consommatrices et de consommateurs et scènes de consommation dans l'espace public

Selon les participant-es aux discussions de groupe, le regroupement de consommateurs et les scènes de consommation dans l'espace public ont augmenté ces dernières années, surtout pendant l'**été**. Les

2 Problèmes identifiés par le voisinage

participant·es disent avoir l'impression que Lausanne attire des consommateurs et des consommatrices d'autres régions pendant cette saison. L'été 2023 a été mentionné comme le plus problématique de ces dernières années.

Depuis la fin de l'été 2023, les participant·es notent une **relative diminution des regroupements de consommatrices et de consommateurs** à la place de la Riponne, qu'elles et ils attribuent en partie au renforcement de la présence policière. Une partie des participant·es observe toutefois que cette diminution s'accompagne d'un **déplacement** des consommateurs vers d'autres quartiers (tels que le Valentin, la Borde, St-Laurent, la gare, voire le quartier sous-gare).

Concernant les **scènes de consommation dans l'espace public**, les participant·es indiquent qu'elles sont particulièrement visibles en été. Une diminution depuis août 2023 a également été constatée. Les participant·es mentionnent comme explications possibles : l'éclairage ajouté aux endroits couverts, le renforcement de la présence policière et la présence de l'équipe sociale de rue.

Les **zones** où des scènes de consommation dans l'espace public ont été observées par les participant·es sont :

- Place de la Riponne (en particulier dans les WC publics et sous le bâtiment administratif)
- Escaliers reliant la place de la Riponne à la place Arlaud
- Rue des Deux-Marchés (en particulier vers la fontaine en-haut de la rue)
- Place Auberjonois
- Escaliers du Marché (dans le petit parc en-haut)

Les scènes de consommation peuvent être observées toute la semaine (pas de différences notables entre la semaine et le weekend) et toute la journée.

Les scènes de deal sont également observées tous les jours et toute la journée pour ce qui concerne la consommation régulière et intensive. Le week-end, une augmentation du deal est constatée pour le public des noctambules.

2.4 Effets de la consommation de stupéfiants dans le quartier de la Riponne sur le quotidien du voisinage

Lorsqu'on leur demande quels sont les effets de la présence de consommation de stupéfiants dans le quartier, les participant·es mentionnent que cela suscite beaucoup d'émotions : insécurité, inquiétude, peur, malaise, honte, agacement, colère, hypervigilance, stress, aussi tristesse et peine pour les consommateurs.

Certain·es participant·es indiquent par ailleurs **modifier leur parcours** pour éviter des regards, éviter de se faire aborder ou interpeller, ou encore disent éviter certaines zones, notamment de nuit. Certains endroits sont ainsi jugés inaccessibles par le voisinage interrogé, car occupés. Les regroupements provoquent ainsi un sentiment de perte d'accessibilité à l'espace public.

Il a également été fait mention de devoir **changer ses habitudes** : s'assurer que la porte du hall soit fermée, sortir les poubelles moins souvent, ne plus se faire livrer les colis à la maison, ne plus pouvoir travailler à la maison à cause de bruit. Une partie des participant·es estime être victime de **harcèlement**, du fait qu'elles et ils sont interpellés plusieurs fois par jour pour de l'argent ou du deal. Certaines personnes ont aussi rapporté avoir été choquées par des scènes violentes. En revanche, d'autres participant·es estiment que ce type de contact est beaucoup moins intrusif et dérangeant que le harcèlement de rue par exemple, et disent se sentir protégé·es par la présence de dealers et de consommateurs, en particulier la nuit.

2 Problèmes identifiés par le voisinage

Les représentant-es des entreprises relèvent, quant à eux, la **mauvaise image** donnée par ces déchets pour le commerce, ainsi que l'impact sur l'ambiance générale du personnel et des client-es. Cela engendre aussi des **frais supplémentaires pour le nettoyage** et **pour la sécurité** (les participant-es mentionnent par exemple avoir dû engager du personnel de sécurité ou installer un deuxième digicode pour l'entrée au bâtiment et avoir subi des vols et de la déprédation de leur matériel). Cela entraîne une difficulté accrue à recruter du personnel et de devoir éventuellement sensibiliser spécifiquement son personnel. Cela a aussi des effets sur les client-es, qui seraient moins nombreux, et mènerait donc à une baisse du chiffre d'affaires.

Comme présenté ci-dessous dans le **Tableau 1**, les réponses de l'**enquête en ligne** montrent que parmi les problèmes mentionnés, la peur ou le sentiment d'insécurité est l'élément le plus cité. Les répondant-es spécifient notamment comme insécurisant le fait d'être interpellé-es, le fait d'assister à des bagarres, et plus généralement d'être dans un climat de violence et d'agressivité. Le sentiment d'impuissance, de tristesse, soit un sentiment plutôt d'empathie, arrive rapidement derrière. Ce sont clairement les deux effets les plus forts. Les effets sur les modes/rythmes de vie (sommeil, évitement de lieux, vigilance) sont moins fréquemment cités.

Tableau 1: Quels sont les effets de la consommation et du deal de stupéfiants sur votre quotidien ?

Nb de citations dans l'enquête en ligne	Quels sont les effets de la consommation et du deal de stupéfiants sur votre quotidien ?
10-15 citations	sentiment d'insécurité / peur sentiment de tristesse, impuissance
5-10 citations	colère manque de sommeil
2-5 citations	vigilance, stress évitement de certains lieux

Source: Elaboration BASS, enquête en ligne auprès des personnes inscrites aux discussions de groupe qui n'ont pas pu y participer

2.5 Sentiment de sécurité

Lorsqu'on leur demande dans quelle mesure les participant-es aux séances de discussion se sentent en sécurité dans le quartier de la Riponne, les réponses font émerger deux groupes principaux et de taille similaire : le groupe des personnes qui se sentent plutôt en sécurité, et le groupe des personnes qui se sentent des fois en sécurité et des fois en insécurité. Si on regarde ce résultat à la lumière des statistiques dans ce domaine, le sentiment de sécurité semble ici plus faible.²

Lorsqu'on leur demande quels éléments génèrent selon eux un **sentiment d'insécurité** dans le quartier de la Riponne, les participant-es aux discussions de groupe mentionnent les éléments suivants : le comportement imprévisible des personnes toxicodépendantes, le regroupement des consommateurs et de dealers, les bagarres, le manque de lumière la nuit, la mendicité et le harcèlement de rue. De l'autre côté, les éléments qui génèrent un **sentiment de sécurité** sont : l'éclairage nocturne, la présence de passants et la présence dans la rue de professionnel·les du domaine social. A noter que la présence de la police et la présence des dealers sont à la fois citées comme élément générant de la sécurité et de l'insécurité.

2.6 Autres thématiques importantes pour les personnes interrogées

Il a été demandé aux participant-es si elles ou ils identifiaient, en-dehors des thématiques discutées, d'**autres problèmes** importants en lien avec la qualité de vie dans le quartier. Les problèmes qui

² Selon les données collectées dans le cadre de l'Enquête sur les revenus et les conditions de vie, (SILC), 64,3% de la population résidente de 16 ans ou plus se sent en sécurité dans la région lémanique.

3 Effets supposés de l'ouverture de l'antenne ECS par les personnes interrogées

ressortent sont la **mendicité** (et ce dans les deux groupes) et le **vol à l'étalage** (dans un seul groupe). Dans l'enquête en ligne, les autres problèmes identifiés sont la mendicité, le vandalisme et les vols, et la prostitution.

Ces thématiques pourront être incluses lors de la deuxième phase des séances de discussion prévue après l'ouverture de l'antenne d'ECS.

3 Effets supposés de l'ouverture de l'antenne ECS par les personnes interrogées

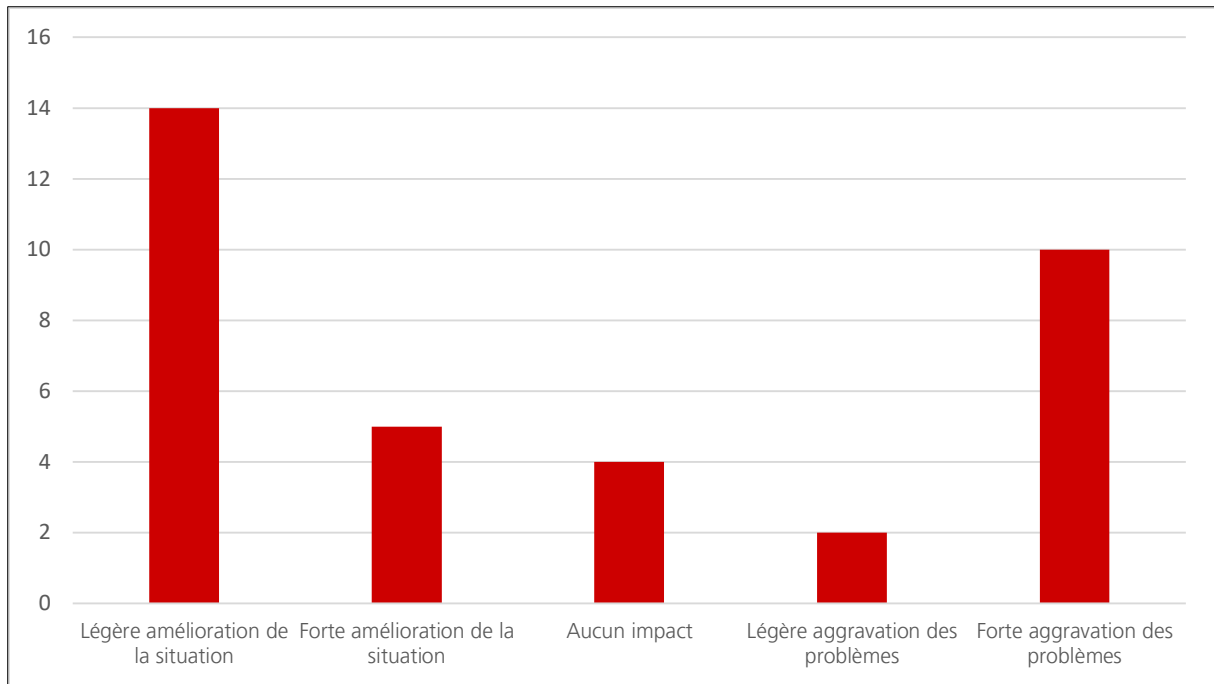
Lorsqu'on leur demande quel sera l'impact de l'ouverture d'une antenne de l'ECS à la Riponne **sur les regroupements de consommateurs et consommatrices**, environ la moitié des participant-es aux séances de discussion estime qu'il y aura une légère amélioration (surtout parmi les habitant-es). Un nombre plus faible de personnes (environ un quart) estime qu'il n'y aura pas d'impact et d'autres encore (environ un sixième) estiment qu'il y aura une forte aggravation (surtout parmi les représentant-es des entreprises). Les personnes escomptant une forte aggravation pensent que l'antenne de l'ECS va attirer davantage de consommateurs et consommatrices dans le quartier.

Concernant l'impact de l'ouverture de l'antenne **sur les scènes de consommation dans l'espace public**, une majorité des participant-es estime qu'il y aura une légère amélioration de la situation (soit une réduction des scènes de consommation dans l'espace public), et environ un tiers pense qu'il n'y aura pas d'impact.

Pour ce qui est des répondant-es à l'**enquête en ligne**, la question posée était plus générale, à savoir l'impact sur la situation dans le quartier. Comme le montre la **Figure 1**, deux grands groupes se dessinent parmi les 35 réponses à cette question : d'un côté, les personnes qui considèrent qu'il y aura une légère amélioration de la situation et celles qui pensent qu'il y aura une forte aggravation des problèmes. La perception oscille donc entre espoir et doute, sans que l'on puisse identifier une tendance claire.

4 Résumé des principaux problèmes et impact prévu de l'ouverture de l'antenne et des mesures complémentaires

Figure 1: « Selon vous, quel sera l'impact de l'ouverture d'une antenne de l'Espace de consommation sécurisée (ECS) à la Riponne sur la situation dans le quartier ? »



Source: Elaboration BASS, enquête en ligne auprès des personnes inscrites aux discussions de groupe qui n'ont pas pu y participer (n=52, dont 17 n'ayant pas répondu à la question)

4 Résumé des principaux problèmes et impact prévu de l'ouverture de l'antenne et des mesures complémentaires

Tel que cela ressort des discussions de groupe et de l'enquête en ligne, les principaux problèmes auxquels les participant-es sont confronté-es sont :

- les déchets (notamment les seringues usagées)
- les déjections humaines
- les bagarres et les cris / hurlements
- les scènes de consommation dans l'espace public
- le sentiment d'insécurité

Nous présentons ici l'effet attendu – en nous basant d'une part sur les informations disponibles sur la page internet de la Ville de Lausanne dédiée à l'antenne et d'autre part sur l'évaluation de l'ECS du Vallon réalisée par Unisanté – de l'ouverture de l'antenne à la Riponne et des deux mesures complémentaires (équipe sociale de rue et petits jobs) sur chacun de ces cinq problèmes. Du fait que l'antenne permettra, au mieux, de répondre à une partie des problèmes identifiés, des pistes de solution sont proposées pour les autres problèmes.

Déchets (notamment les seringues usagées)

Il est attendu qu'une partie des déchets, notamment le matériel utilisé pour la consommation des stupéfiants, soit réduite avec l'ouverture de l'antenne ECS et la mise en œuvre des mesures complémentaires. D'une part, parce qu'une partie des consommations sera réalisée directement au sein de l'antenne, et d'autre part, par le biais du renforcement du ramassage des déchets (dont les seringues usagées) dans les secteurs place de la Riponne, place du Tunnel et quartier du Vallon.

4 Résumé des principaux problèmes et impact prévu de l'ouverture de l'antenne et des mesures complémentaires

Une partie du problème, en particulier les déchets provenant d'autres sources (les déchets d'emballage de nourriture et de boissons, les déchets liés aux personnes qui dorment dans la rue, les déchets des noctambules) n'est pas du ressort de l'ECS ni des mesures complémentaires. Pour ces problèmes, des mesures spécifiques devront être identifiées et adoptées (par exemple un éventuel renforcement de la fréquence des passages de la voirie dans les zones problématiques, tels que les escaliers reliant les places Riponne et Arlaud). L'analyse des résultats du monitoring quantitatif des déchets de consommation permettra également d'identifier les zones nécessitant des mesures supplémentaires.

Déjections humaines

Une éventuelle réduction de ce problème grâce à l'ouverture de l'antenne ECS est envisageable dans la mesure où les consommateur·trices de stupéfiants utilisent les WC de l'antenne. Les horaires d'ouverture de l'antenne et la disponibilité effective de WC au sein de la structure joueront toutefois un rôle important. Ainsi, des horaires étendus et l'aménagement de plusieurs WC sont décisifs.

Une sensibilisation des consommateur·trices sur ce point par l'équipe sociale de rue devrait également permettre de réduire le problème, ainsi que le renforcement du nettoyage des WC publics de la Riponne.

Si ce problème devait persister malgré l'ouverture de l'antenne et la sensibilisation réalisée par l'équipe sociale de rue, des mesures complémentaires pourraient être identifiées et mises en œuvre (par exemple un éventuel aménagement de WC supplémentaires à la place de la Riponne, sous forme de WC sèches temporaires durant la période estivale).

Bagarres, cris et hurlements

Il n'est pas directement escompté que l'ouverture d'une antenne ECS à la place de la Riponne ait un impact sur la survenue de bagarres ou de cris, qu'elle soit le fait de consommateur·trices de stupéfiants ou de noctambules. En revanche, la sensibilisation des consommateur·trices sur ce point par l'équipe sociale de rue pourrait entraîner une réduction d'une partie du problème.

Concernant les cris et hurlements provenant des noctambules, le renforcement de la présence de correspondants de nuit dans le quartier de la Riponne et environs en fin de semaine pourrait représenter une piste à étudier en vue d'améliorer la situation.

Scènes de consommation dans l'espace public

La survenue de scènes de consommation de stupéfiants dans l'espace public devrait être réduite avec l'ouverture de l'antenne ECS à la Riponne, ainsi que par l'action de sensibilisation menée par l'équipe sociale de rue.

Toutefois, une réduction de ce problème dépendra principalement de trois conditions :

- que les consommateurs et consommatrices utilisent effectivement l'antenne de la Riponne ;
- que les horaires d'ouverture soient suffisamment larges (pour réduire au maximum les moments pendant lesquels la consommation sécurisée est impossible) ;
- et que les ressources de l'équipe sociale de rue soient suffisantes pour mener le travail de sensibilisation.

L'évaluation d'Unisanté devra permettre d'établir si ces trois conditions sont remplies, et quelles sont les mesures complémentaires à prendre dans le cas où elles ne seraient pas atteintes.

Sentiment de sécurité

La réduction des problèmes énoncés ci-avant devrait avoir un impact sur le sentiment de sécurité du voisinage du quartier de la Riponne. En effet, le sentiment de sécurité a tendance à augmenter si

5 Bilan intermédiaire et prochaines étapes

l'environnement est propre (pas de présence de déchets) et agréable (pas de bagarres, cris ou autres sources de stress), et si de l'aide peut être facilement trouvée.

De manière générale, les mesures suivantes peuvent être adoptées pour améliorer le sentiment de sécurité des usager·ères de l'espace public : adapter l'éclairage dans les recoins sombres, aménager les lieux de manière accueillante (avec des bancs, des espaces verts), augmenter la présence de professionnel·les la nuit (en particulier les correspondants de nuit et les équipes sociales), faire participer le voisinage à l'identification de mesures.

Une attitude proactive (prise de contact, sensibilisation, application des règles) avec certains usagers qui produisent des nuisances de manière disproportionnée est aussi recommandée.

Le sentiment d'insécurité provoqué par le regroupement de consommateur·trices peut aussi être réduit en augmentant le niveau de connaissance par rapport à cette population, et en informant sur le comportement à adopter. Ainsi, lors des séances de discussion, une participante a indiqué avoir fait appel à la fondation ABS (qui gère l'ECS) pour sensibiliser et former son personnel à la thématique de l'addiction et savoir comment réagir face aux personnes concernées. Cette formation de deux heures a été utile pour le personnel qui l'a suivie et qui peut désormais s'appuyer sur certaines de ces clés pour travailler sur les sentiments de stress et de sécurité. La Fondation ABS serait prête à donner ces formations à d'autres entités et bars dans le quartier.

5 Bilan intermédiaire et prochaines étapes

Suite à l'expérience de la première phase de la démarche (collecte de la perception avant l'ouverture de l'antenne), nous pouvons tirer un premier bilan de son déroulement et proposer des ajustements pour la suite du recueil de la perception du voisinage.

Alors que le courrier envoyé aux habitant·es et aux entreprises pour les inviter à participer aux discussions de groupe mentionnait explicitement que le nombre de participant·es était limité et qu'un tirage au sort serait effectué, plusieurs personnes ont manifesté par téléphone ou par email leur frustration et/ou leur incompréhension de ne pas avoir été sélectionnées. Cet élément ne peut pas être totalement corrigé dans le cadre de la présente démarche, mais il est important de le relever afin d'en tenir compte si une démarche similaire devait être répliquée à l'avenir. En revanche, il est possible de l'inclure dans la réflexion sur la forme de la dernière séance prévue : en effet, afin de réduire la frustration, il pourrait être envisagé de convier toutes les personnes qui ont manifesté leur intérêt à participer à la démarche pour la dernière séance, soit 101 habitant·es et 40 représentant·es d'entreprises.

Les autres **enseignements** que nous tirons de ce premier recueil de la perception du voisinage sont les suivants :

- Les discussions des 4 et 5 décembre 2023 ont été très constructives : les participant·es ont mentionné leur satisfaction quant aux contenus et au déroulement des groupes de discussion. De manière générale, il ressortait une compréhension globale de la problématique, et une compréhension de la difficulté à trouver des solutions.
- Les avis transmis dans le cadre de l'enquête en ligne sont un peu plus négatifs que lors des discussions orales. Nous faisons l'hypothèse qu'un certain biais existe : d'une part, les personnes répondant par écrit ressentent peut-être une certaine frustration de ne pas avoir pu participer aux séances de discussion, d'autre part, le fait d'être en groupe avec des personnes de points de vue divers incite davantage à la modération et à la réflexion, que lorsqu'on est devant l'ordinateur.

5 Bilan intermédiaire et prochaines étapes

■ Lors de cette première phase, il a été possible de recueillir un nombre important de données sur les diverses thématiques en lien avec la qualité de vie dans le quartier de la Riponne et ainsi d'obtenir une image large des nuisances vécues. Cette première étape a ainsi représenté une opportunité pour le voisinage d'exprimer son avis et en quelque sorte de faire le tour de la thématique. Afin de ne pas créer une lassitude auprès des participant·es, nous proposons de réduire le nombre de séances de discussions prévues après l'ouverture de l'antenne ; soit une séance au lieu de deux. Dans le même sens, les répondant·es par écrit ont eu l'opportunité d'exprimer de manière large et libre (quatre questions ouvertes) leur ressenti. Une éventuelle deuxième enquête en ligne pourrait être réalisée, mais de manière plus restreinte, (par exemple comportant une question fermée sur l'amélioration ou non de la situation et une possibilité d'ajouter un commentaire).

■ Enfin, et pour compléter la perception du voisinage, il serait important de recueillir l'avis de professionnel·les qui ont un regard sur la situation, en particulier l'équipe sociale de rue ou les deux partenaires de la Ville pour les « petits jobs » de ramassage des déchets et de nettoyage des WC (Macadam de la Fondation Mère Sofia et SYSTMD). Nous partons du principe que cette collecte d'avis est réalisée dans le cadre de l'évaluation d'Unisanté.

En tenant compte du bilan intermédiaire, nous proposons les prochaines étapes suivantes (avec un rappel des étapes déjà réalisées en gris) :

Echéance	Activité
4 et 5 décembre 2023	1 ^{ère} phase des groupes de discussion avec le voisinage : situation de base avant l'ouverture de l'antenne (2 rencontres : avec habitant·es et avec entreprises)
Du 6 au 21 décembre 2023	1 ^{ère} enquête en ligne auprès des personnes inscrites pour les groupes de discussion, mais qui n'ont pas pu y participer
Janvier 2024	Transmission de la synthèse des résultats (1 ^{er} phase)
Printemps 2024	Ouverture de l'antenne de l'ECS
Septembre 2024	2 ^{ème} phase des groupes de discussion avec le voisinage : effets de l'ouverture de l'antenne sur la qualité de vie (2 rencontres : avec habitant·es et avec entreprises)
Septembre 2024	2 ^{ème} enquête en ligne auprès des répondants à la première enquête (à confirmer avec mandants)
Octobre 2024	Transmission de la synthèse des résultats (2 ^{ème} phase)
Automne-hiver 2024	Séance de feedback avec les personnes du voisinage qui ont manifesté leur intérêt pour la démarche : restitution des résultats, bilan de la démarche et informations sur la suite du projet pilote